



**REVUE DE PRESSE**  
**SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE**  
**DU 28 juillet 2016**



# 29 832 chômeurs fin juin en Charente

**EMPLOIS** Les chiffres du chômage restent contrastés

Les chiffres du chômage sont repartis à la hausse au mois de juin 2016. Selon les données publiées mardi, la France comptait 5 400 chômeurs de plus qu'à la fin mai, soit + 0,2%. Précisons que nous parlons ici des chômeurs dits de catégorie A, c'est-à-dire sans le moindre travail mais tenus d'en chercher. En réalité, ces chiffres ne sont ni bons ni mauvais. Sur l'ensemble du premier semestre 2016, les statistiques sont plutôt à la baisse, ce que le gouvernement n'a pas manqué de rappeler. Alors, la courbe s'inverse-t-elle ?

Que l'on examine les données nationales, régionales ou départementales, la question est complexe. Ici, en Charente, Pôle emploi a compté 17 944 chômeurs de catégorie A. Ce nombre baisse de 1,6% sur trois mois (soit - 291 personnes), progresse de 0,3% sur un mois et diminue de 2,5% sur un an. On le voit, les chiffres sont contrastés, les analyses délicates.

Intéressons-nous désormais aux chômeurs de catégories A, B et C, où figurent ceux qui exercent parfois un petit boulot. Pôle emploi recense ici 29 832 personnes en Charente (dont 14 349 hommes et 15 483 fem-



En un an, le nombre de demandeurs d'emploi (y compris ceux ayant exercé un petit job) a baissé de - 0,8%. PHOTO MICHEL AMAT

mes). C'est mieux qu'à la fin juin 2015 (30 080 personnes) mais un peu moins bien qu'à la fin mai 2016 (29 732 chômeurs). La baisse, réelle, est ici de - 1,2% sur trois mois et de - 0,8% sur un an.

#### Par bassin d'emplois

Jetons désormais un œil aux taux de chômage par bassin d'emplois. Les disparités sont réelles. Avec seulement 8,3% au premier trimestre 2016 (chiffre Insee le plus récent), le bassin d'emplois de Cognac fait figure de bon élève. 8,3%, c'est nettement mieux qu'à Angoulême (10,4%), à

Saintes et Saint-Jean-d'Angély ou La Rochelle (10,7%). Une explication à cela : la vitalité du cognac (2,6 milliards de chiffre d'affaires ces douze derniers mois). Les négociants ont besoin de main-d'œuvre dans leurs chais et sur leurs lignes d'embouteillage : ils font appel à de nombreux intérimaires, qu'ils font travailler régulièrement, au sein d'un « vivier » où l'on peut puiser et embaucher si besoin les meilleurs éléments.

Le dynamisme des négociants « booste » également toute la filière en amont (viticulture, verrerie, packaging, etc.)

# Votre épargne est-elle en sécurité ?

**FINANCES** Plusieurs dispositifs de garantie existent en cas de faillite des banques. Mais ils ont leurs propres limites et exceptions

La crise financière de 2008 nous a rappelé que les banques pouvaient faire faillite. Depuis, les règles de solvabilité ont été renforcées, avec notamment les normes Bâle 3 pour les banques et Solvabilité 2 pour les assureurs. Surtout, différents mécanismes permettent de garantir les avoirs des épargnants, dans certaines limites.

Ainsi, depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2010, les dépôts bancaires effectués sur les comptes courants, les comptes sur livret, l'épargne logement (CEL et PEL) et les comptes d'espèces attachés à un compte-titres ou à un plan d'épargne en actions sont couverts à hauteur de 100 000 euros au maximum par déposant et par établissement, quel que soit le nombre de



**Les garanties sont plafonnées, renseignez-vous avant d'investir.** PHOTO JULIO PELAEZ/MAKPPP

comptes détenus. Au-delà, l'excédent n'est pas garanti.

Toutefois, un arrêté du 27 octobre 2015 prévoit un plafond relevé à 500 000 euros pour les « dépôts à caractère exceptionnel et temporaire » : vente d'un bien immobilier, réparation en capital d'un dommage subi par le déposant, versement en capital d'un avantage retraite, d'une succession, d'un legs, d'une donation, prestation compensatoire, etc.

C'est le Fonds de garantie des dépôts et de résolution (FGDR), créé en 1999, qui est chargé de dédommager les déposants à la demande de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR). Il dispose de sept jours à compter de la date d'indisponibilité des fonds pour vous indemniser. Attention : certains dépôts particuliers ne sont pas garantis (dépôts non nominatifs, par exemple).

## Garantie des livrets

Par ailleurs, les livrets réglementés (Livret A, livret de développement durable et livret d'épargne populaire) bénéficient de la garantie de l'État à hauteur d'un plafond spécifique de 100 000 euros. Précisons aussi que les instruments financiers

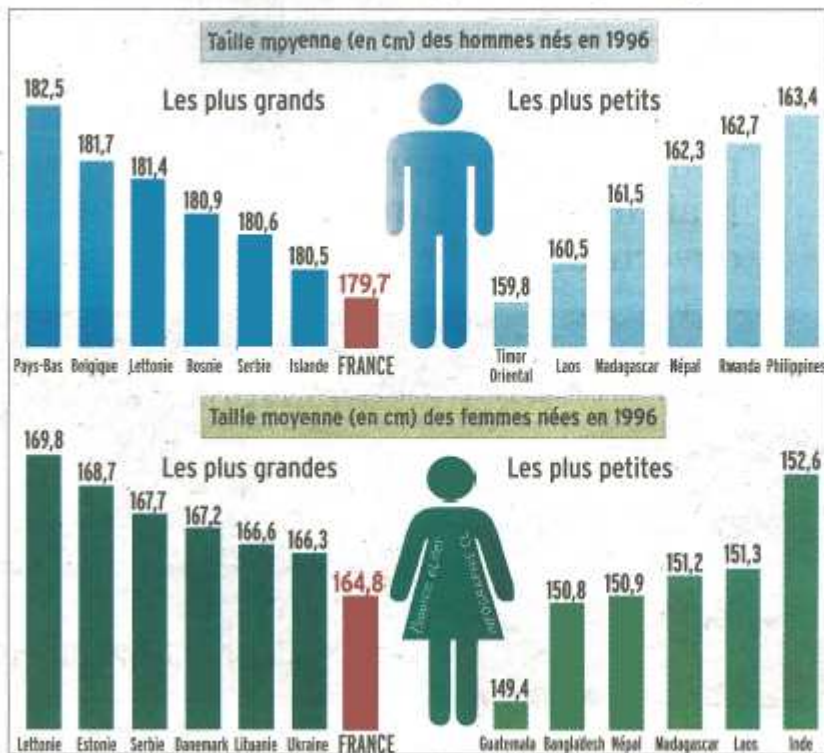
(actions, obligations, titres de créance, parts sociales, comptes à terme) sont couverts par une garantie particulière, plafonnée à 70 000 euros. Les assurances-vie, elles, sont garanties à hauteur de 70 000 euros par déposant et par établissement (banque ou société d'assurance) et ce, quel que soit le support (euros ou unités de compte).

Cependant, cette couverture peut atteindre 90 000 euros pour les héritiers bénéficiant d'une rente résultant d'une assurance-décès ou pour les rentes d'incapacité ou de décès. Cette fois, c'est le Fonds de garantie des assurances de personnes (FGAP) qui indemnise les épargnants en cas de défaillance de l'assureur. Il a deux mois pour verser les sommes au liquidateur de la société d'assurances chargé de rembourser les assurés.

Tout cela est bel et bon, mais il convient tout de même de rappeler que ces fonds de garantie ne sont pas dimensionnés pour faire face à des faillites en cascade. Certes, le pire n'est jamais sûr. Mais il est judicieux, si votre épargne dépasse les plafonds garantis, de répartir vos avoirs dans différents établissements pour limiter les risques de perte.

**Thierry Gironde**

## Étude Hollandais et Lettones sont les plus grands du monde...



Mais ce sont les Iraniens et les Sud-Coréennes qui ont le plus grandi en un siècle. Une étude, conduite par quelque 800 chercheurs, révèle que les Iraniens et les Sud-Coréennes ont vu leur taille croître de 16,5 et 20,2 centimètres sur la période 1914-2014, un record. Les Américains et Américaines n'ont eux grandi que de 6 et 5 centimètres au cours du siècle. Classés en 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> positions en 1914, ils ne figuraient en 2014 qu'aux 37<sup>e</sup> et 42<sup>e</sup> places. «Notre étude montre que les pays anglo-saxons, particulièrement les États-Unis, passent derrière d'autres pays européens et d'Asie-Pacifique», notamment en raison des problèmes d'obésité. «La façon dont nous grandissons est fortement influencée par notre alimentation et des facteurs environnementaux, bien que les gènes jouent également un rôle», pointent les auteurs de l'étude.



# Charente: un premier TGV sur la voie nouvelle

Jean-François BARRE

Les travaux, c'est fini. Depuis le début de la semaine, la ligne à grande vitesse (LGV) est ouverte... aux rames d'essai, à un vrai TGV façon voyageurs, reconfiguré, bourré d'électronique, qui avale du rail en poussant de plus en plus sa vitesse, multiplie les allers-retours entre Thuré, au sud de la Vienne, et Juillé, au nord de la Charente, sur cette portion «centrale» électrifiée depuis le début de l'été. «On fait circuler une rame commerciale aménagée spécialement, avec des voitures labos, des instruments de mesure», explique Alexis de Pommerol, le directeur général adjoint de Lisea, concessionnaire de la ligne. La vitesse, les vibrations, la tension de la caténaire, les transmissions radio, la qualité de la voie, tout sera passé au crible. Le train passera les sept prochains mois sur les voies à sillonner l'ensemble de la ligne et tous les raccordements. C'est ce qui va devenir le quotidien des techniciens et



Alexis de Pommerol, le directeur général adjoint de Lisea, concessionnaire de la ligne.

Photo CL



Hier matin à Courcôme. Premiers essais d'un TGV bourré d'électronique sur la voie nouvelle.

Photo Renaud Joubert

des ingénieurs de la LGV pour aboutir, dans un an, à la validation de quatre années de construction, au tampon de l'Établissement public de sécurité ferroviaire et à l'avis conforme de SNCF Réseaux. Il reste un an à Cosea, le constructeur de la ligne, pour tout vérifier avant de passer la main (lire ci-dessous).

Les premiers essais ont en fait commencé il y a quelques semaines. Il n'a été vu que par une poignée de curieux: le premier train qui a circulé sur la voie nouvelle n'était pas un TGV, mais «Lucie - Vulcain», deux voitures de mesures tractées par une loco diesel. «On a simulé des signalisations défaillantes, parce que c'est la sécurité et c'est le plus important. Puis on a envoyé le train vérifier que l'ensemble de la

chaîne fonctionne», poursuit Alexis de Pommerol. Il faut vérifier que le 25 000 volts envoyés dans la caténaire c'est bien du 25 000 volts, que cela ne perturbe pas la signalisation et les transmissions au sol.»

## Villognon, tête de pont

Le TGV a pris le relais. La première rame a circulé à 160 km/h sur la section centrale, entre les bases de Nouâtre et Villognon qui sont déjà sous tension. Elle accélérera ensuite jusqu'en décembre et jusqu'à 352 km/h, 10% au-dessus des 320 km/h de la vitesse commerciale, jusqu'à 240 km/h sur les raccordements. «On en testera un par semaine. C'est plus délicat. Il faut composer avec la circulation existante.»

En janvier débiteront les essais de performance. «Plusieurs centaines d'heures de mesures pour qualifier l'installation.»

Le 20 février, ce sera enfin la dernière phase. Les «marches» de formation des conducteurs de la SNCF. «Ils auront déjà vu la ligne sur le papier et sur le simulateur que SNCF va réaliser à partir des images acquises sur la voie. Mais les conducteurs de TGV ne peuvent prendre les commandes d'un train s'ils n'ont pas déjà parcouru la ligne en réel. C'est ce qui permet aussi d'acquiescer des automatismes.»

Le 2 juillet, enfin, le premier TGV à bord duquel auront pris place les premiers passagers s'élancera sur la voie nouvelle entre Paris et Bordeaux, à plus de 300 km/h. Jusque-là, d'autres techniciens



## Exploitation

# «La LGV, c'est de l'horlogerie suisse»

2 juillet 2017, le premier TGV voyageurs. «La seule incertitude, c'est la gare de départ du premier train: Paris ou Bordeaux.» Mais Jean-Bruno Delrue (Photo C1) est sûr d'un truc: c'est lui qui, au coup de sifflet du chef de gare, récupérera les clés de la boutique LGV. À 47 ans, le président de Mesea, la branche de Vinci chargée de la maintenance – pour le M – et de l'exploitation – pour le E – de la LGV SEA (Sud Europe Atlantique) héritera dans le même temps d'une lourde responsabilité. Si les TGV ne sont pas à l'heure, si un souci se produit sur la ligne, ce sera de sa faute. L'enjeu pour Mesea, c'est d'anticiper les problèmes pour les éviter. Au plus près du terrain. Un siège à Villognon en tête de pont, au-dessus des voies de la base travaux devenue base maintenance, une centaine de techniciens répartis entre les bases de Villognon, Nouâtre et Clérac. Et un rôle clé dans l'organisation. C'est le surveillant général de la ligne. L'inspecteur du moindre détail technique: Celui qui doit veiller à la bonne marche de la signalisation, au graissage parfait des aiguilles, à la tension idéale de

la caténaire, à l'écartement idoine des rails, à la qualité du réseau de communications. «Une LGV, c'est de l'horlogerie suisse. Ça doit se surveiller comme le lait sur le feu.» Jean-Bruno Delrue n'est pas avare de formules. Il connaît surtout parfaitement la musique. Mesea, qu'il n'a rejoint qu'au printemps, en a un peu écrit la partition. «Contrairement aux habitudes, le mainteneur a été associé au projet avant même la désignation du concessionnaire. On a quarante-quatre ans de maintenance et d'exploitation. C'est un ouvrage qui vit et dont on a mis en place les éléments pour vingt ou trente ans.» L'objectif, c'est de prévenir les défaillances. Depuis les rails de la base charentaise, Jean-Bruno Delrue enverra des trains d'inspection, des navettes de balayage, des wagons de mesures et même un camion rail-route unique en son genre. «Nous avons des objectifs de performance extrêmement ambitieux, indique le président. Nous n'avons pas le droit de perturber le trafic.» Même lorsqu'il s'agira de travailler avec les équipes de SNCF Réseau qui gèrent la ligne au nord de Tours. «Le monde de la

grande vitesse, c'est un état dans l'état. On a d'excellents contacts. Et tout intérêt à travailler ensemble.» Le moindre faux pas coûte cher en pénalités. «On travaille sur des situations perturbées. On a des processus extrêmement clairs, compatibles, pour l'attribution des responsabilités en cas de retards.» Jean-Bruno Delrue sait qu'ils ne sont à l'abri de rien. Qu'il y a les «accidents de personnes» sur la voie, les intrusions de gibier malgré la vigilance et les clôtures. «Sécurité, performance, responsabilité.» Et puis soudain s'affiche une alerte sur l'écran de son mobile. Alerte météo. En raison de la canicule, votre train risque de subir des retards. «La chaleur, la dilatation des rails, c'est aussi notre quotidien, dit-il. Mais c'est à nous de faire qu'il n'y ait pas de zones sensibles.» La responsabilité, elle, l'est, sensible.



■ Les festivités ouvrent ce soir avec L.E.J en vedette ■ Une 19<sup>e</sup> édition qui s'annonce «déterminante» pour l'avenir de la fête explique Karl Lorca, l'un de ses patrons.

## «Une édition cruciale»



**L**.E.J, Aaron et Caravan Palace côté têtes d'affiches musicales, de la bonne chère et de la convivialité pour le reste, comme toujours. La Fête du cognac est de retour ce soir et jusqu'à samedi, pour une 19<sup>e</sup> édition placée sous le signe de la rigueur par des organisateurs qui ont dû taper dans le bas de laine de l'association pour éponger le déficit record de l'an dernier (53 000 €). Conséquences: serrage de boulons à tous les étages et un effort supplémentaire demandé au public avec un tarif d'entrée qui passe de 7 à 10 €. Et un impératif: que cette édition fasse le plein, ce qui est bien parti, pour en voir d'autres, une vingtième déjà, comme l'explique Karl Lorca, l'un des membres du comité directeur de la fête.

”

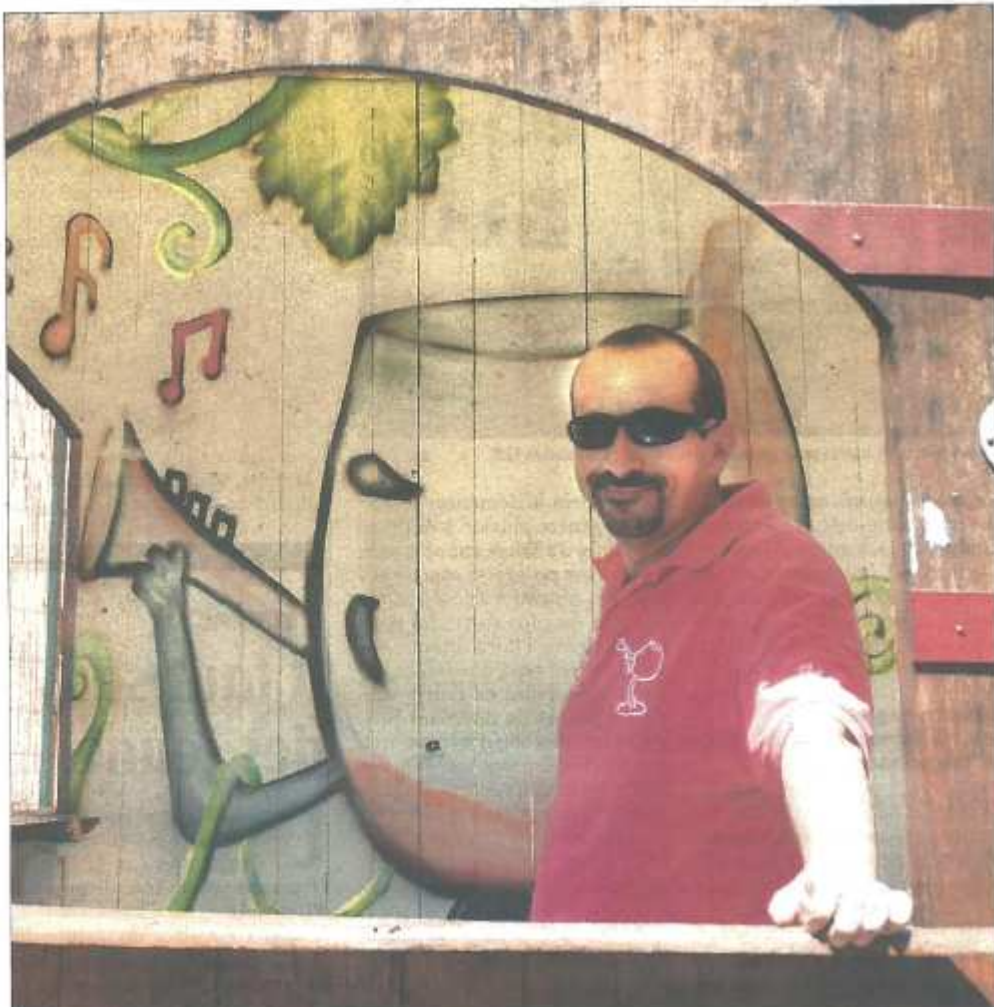
Manger c'est cher,  
les concerts  
c'est donné,  
on en est conscient  
mais on a le cul  
entre deux chaises (...)  
On fait quoi ?  
On se pose la question.

#### Comment s'annonce cette nouvelle édition ?

**Karl Lorca.** Bien, tous les bénévoles (450) sont sur le pont et prêts à accueillir tout le monde. Côté billetterie, c'est pareil. On va faire le plein ce soir (8 000 entrées) et pour les autres soirées on a passé la barre des 4 000 entrées déjà pour demain vendredi en pré-vente, elle est atteinte pour samedi. Ça se présente bien.

#### Plus qu'une bonne nouvelle, c'est un premier soulagement après le déficit record de l'an dernier ?

On respire un peu oui, car on a la pression. Cette édition est cruciale pour l'avenir. Il faut que ça mar-



Une première soirée pleine, les deux autres qui se remplissent. Karl Lorca a le sourire, même si la pression est là pour cette édition.

che pour relever cette trésorerie, sinon la 20<sup>e</sup> ce sera compliqué. On a serré les boulons de partout, réduit voire stoppé des investissements matériels. On a demandé des efforts aux prestataires, aux partenaires, aux bénévoles pour assurer cette édition. Et au public aussi sur le ticket d'entrée, on n'avait pas le choix.

#### Ne craignez-vous pas le revers de cette hausse, qu'elle fasse fuir une partie du public, celle qui vient juste pour manger par exemple et qui doit payer 10 € pour ça ?

C'est un risque, mais je le répète cette hausse était impérative. Nous avons découvert beaucoup

de choses cet hiver à l'heure des comptes, qu'on vendait des assiettes à perte, des places à perte. Notre prix de revient par spectateur est de 9,40 €, on ne pouvait pas continuer comme avant.

#### Ces derniers sont néanmoins lésés par rapport aux spectateurs qui viennent juste pour les concerts ?

Manger c'est cher, les concerts c'est donné, on en est conscient mais on a le cul entre deux chaises aujourd'hui. Le truc est identifié depuis longtemps, c'est 50% de spectateurs d'un côté, 50 de l'autre. On fait quoi ? On revient à la base avec moins de concerts, on fait de gros concerts et moins de

restauration, on sépare les deux ou on continue comme ça ? On se pose la question, on cherche le bon équilibre, la bonne direction. On va d'ailleurs réaliser une enquête d'opinion cette année pour nous y aider et dégager une vision pour l'avenir, c'est indispensable pour espérer perdurer.

#### L'avenir c'est déjà ce 20<sup>e</sup> anniversaire l'an prochain. Vous y pensez quand même ?

Bien sûr, même s'il faut déjà réussir cette édition qui sera vraiment charnière qui rappellera d'où on vient et dira vers quoi on se projette. Sans oublier entre les deux de faire la fête tous ensemble.



# Biocoop, modèle coopératif prend racine en centre-ville

Le magasin Biocoop de Châteaubernard s'installe à la place du Lidl de Cognac. Plusieurs emplois sont créés. Un modèle de réussite.



Dominique Barthod, gérante du Biocoop, supervise les travaux lancés pour au moins deux mois dans l'ancien Lidl.

Photo F. B.

Frédéric BERG  
f.berg@charentelibre.fr

Quand il a fallu décider d'acheter l'ancien Lidl de l'avenue Victor-Hugo à Cognac, la décision a été votée à l'unanimité des neuf salariés. Idem pour le montage financier de l'opération. Chez Biocoop, l'enseigne d'alimentation biologique locataire depuis douze ans route de Barbezieux à Châteaubernard, le principe c'est un salarié, une voix. Aucune différence entre Dominique Barthod, la gérante, arrivée en octobre 2002 quelques mois après l'ouverture, et ses huit autres collaborateurs, certains présents depuis quel-

ques mois. «Après un an en CDI, chaque salarié doit présenter sa candidature», explique Dominique Barthod, fraîchement réélue gérante du Biocoop : «Toutes les décisions sont prises en commun. Chez nous il y a du débat et tout le monde est à égalité.»

## «Notre modèle est vertueux et responsable»

La seule enseigne spécialisée du Cognacais, est un modèle de réussite. Lancée par deux militantes sous forme d'une coopérative de consommateurs, c'est aujourd'hui une belle entreprise qui emploie onze personnes -

treize après le déménagement - et qui génère plus de 2 millions de chiffre d'affaires annuel : «On va bien, on progresse chaque année. On répond à une demande de plus en plus forte des consommateurs : faire attention à eux et à leur environnement.» En déménageant en centre-ville de Cognac et en devenant propriétaire, Biocoop démontre que son modèle est probant. «On valorise les circuits courts, les producteurs locaux et on achète à un prix respectueux du monde agricole. Notre modèle est vertueux et responsable», souligne Dominique Barthod. La gérante espère que le nouveau magasin sera opérationnel début octobre.

# Il faut sauver le foyer des jeunes travailleurs

La section cognaçaise du Parti communiste est entrée dans la danse pour sauver le FJT (foyer des jeunes travailleurs). Le PC est à l'origine d'une invitation à mettre en place un comité de soutien au FJT cognaçais.

La réunion a eu lieu ce mardi à la maison du temps libre. L'objectif de ce rendez-vous était de proposer des solutions pour lutter contre la crise que traverse actuellement le FJT. Parmi les hypothèses formulées par le PC, on retrouve celle que «le FJT puisse être parainé par un autre FJT du département dans une période transitoire et qu'à terme, ce soit la collectivité territoriale qui prenne en charge la gestion de la structure», propose Simone Fayaud, militante du PC à Cognac.

Toutefois, les discussions ont vite tourné autour de la question d'une éventuelle fermeture de la structure. Installé dans les locaux de l'ancienne maternité, l'établissement est menacé d'une fermeture suite à un audit de la DDCSPP (Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations). Les conclusions de son rapport ne sont pour le moment pas encore connues. «Certes, ces locaux sont un peu vieillots et pas très adaptés mais ils sont encore habitables». Il est

vrai qu'en 2013, lors de l'emménagement du FJT dans les locaux de l'ancienne maternité, la DDCSPP avait donné son accord. Rebelote en 2014 et en 2015, où la commission de sécurité n'avait rien trouvé à redire. Pour faire pression et pour préserver le personnel et les locataires du FJT, un tract reprenant la lettre ouverte du PC au maire de Cognac va être édité en ville. Le Parti communiste va également demander une entrevue avec Michel Gourinchas, en sa qualité de président de la CDC. Une action syndicale va également être engagée par la CGT. «Nous allons saisir l'inspection du travail sur les conditions de travail des salariés sur leur avenir. Nous allons aussi demander à rencontrer le préfet pour évoquer cette situation et celle de ces jeunes en situation précaires», affirme Anne-Lise Chevillard, secrétaire à la politique financière et aux moyens.

Le FJT traverse une crise sans précédent, entre les menaces de fermeture, le dysfonctionnement de l'association gestionnaire et la démission du président, Bernard Chambaudry. Une trentaine de jeunes sont menacés de se retrouver à la rue et une petite dizaine de salariés pourraient perdre leur emploi.

## Golf: 36 trous vers le Grand prix

La 16<sup>e</sup> édition du Critérium du cognac a eu lieu le week-end dernier. Les meilleurs golfeurs sont sélectionnés pour participer au Grand prix.

Il y avait 108 joueurs réunis le week-end dernier pour la 16<sup>e</sup> édition du Critérium au Golf du cognac de Saint-Brice. «Les participants viennent de toute la nouvelle région», se félicite Philippe Locussolle, président de la commission sportive au Golf du cognac. Cette compétition, organisée tous les ans, est destinée aux joueurs amateurs «ayant un bon niveau» et qui souhaitent prendre part à une compétition régionale.

«Toutes les personnes qui participent sont des golfeurs issus d'un classement à points, similaire à celui du tennis. Par exemple, les hommes qui souhaitent participer doivent se trouver dans une fourchette allant de 8.5 à 24.4. Pour les femmes, cette fourchette va de 11.5 à 27.4».

### Les meilleurs golfeurs de France attendus

Au final, chaque participant devait réaliser le parcours en 36 trous stroke-play, soit deux fois 18 trous en deux jours. «Pour mettre une carotte», les vainqueurs, c'est-à-dire les quatre premiers messieurs et les deux pre-



Vingt-cinq golfeuses participaient à la 16<sup>e</sup> édition du Critérium. Seulement deux seront invitées à participer au Grand prix.

Photo P. A.

mières dames participeront au Grand prix des 6 et 7 août prochain. «Le niveau de ce tournoi sera bien plus relevé».

À 70 ans, Philippe Locussolle sait de quoi il parle. «Le Grand prix rassemblera près de 132 des meilleurs jeunes golfeurs de France». Fort de ses 40 années d'expérience dans le monde du golf, le président de la commission sportive s'attend «à un tournoi exceptionnel». La renommée du Golf du cognac permet d'atti-

rer tout au long de l'année des compétitions nationales. Cette année la Fédération française de golf lui a accordé le Championnat de France seniors 2 (1<sup>re</sup> division) qui se déroulera les 29 et 30 septembre.

Au Championnat de France, s'ajoutent d'autres manifestations golfigues prestigieuses, tel qu'un classique «Mid amateurs», les 27 et 28 août. Toutes ces compétitions attirent chacune plus de 100 participants.



## ■ RÉPARSAC

### Les jeunes de la commune à pied d'œuvre

«L'expérience que nous mettons en place cet été a déjà été initiée par la commune de Brie-Champniers l'an dernier», indique Christian Meunier, maire. Le principe de proposer un emploi saisonnier aux jeunes Réparsacais âgés de 16 à 18 ans a été validé par le conseil municipal. «Nous avons prévu le budget pour un mois de travail à raison d'une semaine par personne».

Lors de l'appel à candidatures, onze personnes se sont manifestées. La municipalité a désigné quatre jeunes qui, durant leur semaine de travail ont découvert comment fonctionne une collectivité, la nature du travail des agents. Barbara Cussaguet, Louis Baudry, Valentine Arnt et Maxence Hidreau ont donc obtenu leur premier contrat de travail de 28 heures. Thierry Châtenet, agent communal, encadre les jeunes sous la houlette des élus Pascal Pineau, Christian Meunier et Nadia Largeaud.



Différentes tâches leur sont attribuées: nettoyage des rues et de la salle des fêtes, entretien des espaces verts, travaux de peinture... «Ils sont ainsi sensibilisés aux méfaits des incivilités sur le domaine public», explique Thierry Châtenet. «C'est un 1<sup>er</sup> contact avec le monde du travail. J'aurai ainsi un 1<sup>er</sup> contrat à indiquer sur mon CV malgré mon âge», confie Barbara Cussaguet, en bac pro gestion au lycée Jean-Monnet à Cognac. Cela permet aussi d'avoir un contact avec la population et j'ai pris conscience du respect que chacun doit avoir envers autrui». De son côté, Maxence Hidreau souhaite devenir cantonnier. «Je suis en 2<sup>e</sup> bac pro nature jardin paysage et forêt à L'Osellerie à La Couronne. Cette semaine m'a permis de prendre confiance en moi ce qui est très important et d'être autonome. J'ai aidé Thierry à repeindre la grille du parc communal (Photo C.L.). J'ai aussi fait la tonte, le débroussaillage. Cela me conforte dans le métier que je veux faire».

Christian Meunier avoue n'avoir que de bons retours des Réparsacais qui trouvent l'initiative intéressante.



# La Sécu cède face aux médecins

Hier, au dernier jour des négociations, l'Assurance-maladie a proposé de revaloriser la consultation chez le généraliste à 25 euros, en une seule fois, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2017.

L'Assurance-maladie a proposé hier aux syndicats de médecins libéraux de revaloriser la consultation chez le généraliste à 25 euros en une seule fois, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2017, pour emporter leur adhésion à une nouvelle convention quinquennale. «*En l'état, MG France va signer*», a déclaré Claude Leicher, président du premier syndicat chez les généralistes, estimant les différentes revalorisations obtenues à «*16.000 euros par an*» par médecin.

Un résultat «*inespéré*» à l'heure où «*le pays connaît de grandes difficultés économiques*» et qui met fin selon lui à l'«*injustice*» connue par les généralistes par rapport aux spécialistes depuis des années.

Lors de la précédente rencontre, jeudi, le directeur général de l'Assurance-maladie Nicolas Revel avait proposé une revalorisation en deux étapes, un euro le 1<sup>er</sup> avril 2017 et un autre le 1<sup>er</sup> décembre. La consultation chez le généraliste est fixée à 23 euros depuis 2011.

## 1,3 milliard d'euros sur la table

En revanche, le premier syndicat de la profession, la CSMF (spécialistes et généralistes), a réservé sa réponse et s'est montré critique. «*Il y a encore beaucoup de choses à revoir, même s'il y a des avancées*» a déclaré son président, Jean-Paul Ortiz. «*On se félicite des 25 euros au 1<sup>er</sup> mai, mais pour nous cela n'est qu'un des points durs*», a-t-il ajouté.

Autre revendication satisfaite hier,



MG France a indiqué hier qu'elle signerait la convention, la CSMF, premier syndicat de la profession, préférant de son côté réserver sa décision jusque fin août. Photo AFP

l'avis ponctuel de consultant, demandé à un spécialiste par un médecin traitant, passerait à 50 euros (contre 46 actuellement). Mais cet acte n'augmenterait que de deux euros en juillet 2017, puis de deux autres en octobre 2018, une date beaucoup trop lointaine pour la CSMF, a insisté Jean-Paul Ortiz. «*La CSMF ne signera pas le texte aujourd'hui*» a-t-il dit, rappelant

que son syndicat tiendrait une «*assemblée générale*» le 25 août, celle «*de la dernière chance*».

Selon Jean-Paul Ortiz, «*60 millions d'euros*» supplémentaires ont été mis sur la table hier par rapport aux près de 920 millions proposés la semaine dernière par l'Assurance-maladie. En comptant les complémentaires santé, l'enveloppe globale passerait à «*1,3 mil-*

liard d'euros» en 2019, le double de la précédente convention, selon Claude Leicher. L'union nationale des organismes d'assurance-maladie complémentaire doit valider formellement son investissement le 16 septembre. Après cinq mois de travaux, la CSMF, la FMF, le SML (généralistes et spécialistes), MG France (généralistes) et le Bloc (chirurgiens, gynécologues-obstétriciens et anesthésistes) attendaient les derniers ajustements sur cette convention, à la base des conditions d'exercice et des honoraires des 115.000 médecins libéraux.

## Hiérarchisation des consultations

Le Bloc avait déjà semblé prêt à parapher le texte, dès jeudi dernier. Maintenant que MG France est prêt à signer, il ne manquerait plus que l'un des trois autres syndicats pour obtenir 30% des voix et valider une convention.

Le coût de la revalorisation à 25 euros de la consultation, même appliquée en une seule fois, restera dans le budget de 400 millions qui avait été arrêté pour 2017 par l'Assurance-maladie, en raison de l'étagement dans le temps d'autres revalorisations, a expliqué Claude Leicher. En année pleine, ces deux euros supplémentaires coûteront 445 millions d'euros à l'Assurance-maladie. La convention prévoit aussi une hiérarchisation des consultations selon leur complexité avec des actes à 25, 30, 46 et 60 euros ou encore une aide de 50.000 euros pour l'installation dans les déserts médicaux.

# Blé

## La récolte 2016 devrait être très mauvaise

**L**e principal syndicat agricole a annoncé hier s'attendre à une baisse d'environ un quart de la récolte de blé française 2016, à 30 millions de tonnes, en raison des intempéries du printemps qui ont fortement endommagé les cultures. «La situation est d'une très grande gravité, c'est du jamais vu», a estimé Philippe Pinta, président du syndicat Orama, branche «grandes cultures» de la FNSEA. Mi-juillet, le ministère de l'Agriculture avait annoncé s'attendre à une baisse de 10% de la production. La récolte 2015, considérée comme exceptionnelle, avait atteint les 41 millions de tonnes. Le Conseil des ministres a donc décidé hier de lancer un plan d'«aide» aux céréaliers français. Ce plan prévoit des mesures fiscales, le report de cotisations sociales et des mesures spécifiques sur le remboursement de la TVA, face aux «grandes difficultés» des céréaliers, a expliqué le ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll. Un «fonds de garantie» doit également être mis en place par la Banque publique d'investissement

(BPI), «pour aider à la mise en œuvre des allègements et des reports de prêts au niveau bancaire», a-t-il indiqué. Il sera «concrètement évalué début septembre» lorsque l'ampleur des mauvaises récoltes se sera affinée, a précisé Stéphane Le Foll.

## Michel Barnier chargé de négocier le Brexit

Le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, a choisi un Français, Michel Barnier, vétéran des institutions bruxelloises, pour mener les «difficiles» négociations sur la sortie du Royaume-Uni de l'UE, un message fort à l'adresse de Londres. «Je suis très content que mon ami Michel Barnier ait accepté cette tâche importante», a déclaré Jean-Claude Juncker dans un communiqué, en précisant qu'il souhaitait «un homme politique expérimenté pour ce difficile travail.» «Je suis certain qu'il se montrera à la hauteur de ce nouveau défi et nous aidera à développer un nouveau partenariat avec le Royaume-Uni quand il aura quitté l'Union européenne», a expliqué le président de l'exécutif européen. Michel Barnier est un ancien commissaire européen aux Services financiers (2010-2014), un poste clé, et a été vice-président de la Commission euro-



PHOTO AFP

péenne. Il a dirigé la diplomatie française de 2004 à 2005. Il est l'architecte de l'Union bancaire européenne et passe pour avoir été «la bête noire de la City» de Londres, qui sera l'un des enjeux cruciaux des négociations à venir. La City aura en effet besoin d'un «passeport financier» européen pour ses établissements afin de rester la première place financière européenne. «Après toutes ces années où il a été diabo-

lisé par la City, la Commission européenne n'aurait pas pu adresser un message plus ferme aux Anglais», a commenté Jacques Lafitte, fondateur d'Avisa Partners, un cabinet de conseil bruxellois. Dans un tweet, Michel Barnier s'est dit «très honoré par la confiance de Juncker pour conduire la négociation avec le Royaume-Uni». «RV le 1<sup>er</sup> octobre pour cette mission exigeante!», a-t-il ajouté. Michel Barnier sera chargé de préparer et conduire les négociations avec Londres en vertu de l'article 50, une clause du traité de Lisbonne de 2009, encore jamais utilisée, qui régit le divorce d'un pays avec l'UE. Les dirigeants européens souhaitent que Londres notifie son retrait de l'Union «le plus tôt possible», mais la nouvelle Première ministre britannique Theresa May a déjà fait savoir qu'elle n'en ferait pas la demande «avant la fin de l'année.»